

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 14 avril 2017

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Absente excusée : Evelyne Roy.

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 mars 2017

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 31 mars 2017. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 12, abstention : 1).

2. Vote des budgets 2017

Le Maire présente au Conseil municipal les budgets 2017 :

Budget communal

Dépenses de fonctionnement :	618 820 €	Recettes de fonctionnement :	782 096 €
Dépenses d'investissement :	517 575 €	Recettes d'investissement :	517 575 €

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement :	61 175 €	Recettes de fonctionnement :	61 175 €
Dépenses d'investissement :	57 884 €	Recettes d'investissement :	57 884 €

Budget forêt

Dépenses de fonctionnement :	111 552 €	Recettes de fonctionnement :	258 300 €
Dépenses d'investissement :	112 922 €	Recettes d'investissement :	112 922 €

Budget lotissement de Thurey

Dépenses de fonctionnement :	674 260 €	Recettes de fonctionnement :	674 260 €
Dépenses d'investissement :	409 400 €	Recettes d'investissement :	409 400 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets présentés.

3. Cartes avantages jeunes

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de proposer à la vente aux jeunes du village (moins de 30 ans), à partir du 1^{er} septembre 2017, la carte avantages jeunes, saison 2017/2018, au prix de 6 €.

La commune financera 1 € par carte.

4. Questions diverses

➤ Orgues de l'église : Suite aux conclusions de M. Eric Brottier, technicien conseil pour le ministère de la culture, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les travaux de réfection des orgues à l'entreprise Denis Londe pour un montant de 31 488 € TTC.

➤ Après lecture du courrier de Mmes Véronique Locatelli et Martine Pralon concernant l'achat de terrain dans la parcelle F 726 au-dessus du lotissement de Thurey, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas vendre ce bien mais de le laisser à la location si elles le désirent.

➤ Dates à retenir :

2 juin 2017

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 21h55.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Sirugue